

raison que dans la proportion du tiers. Peut-être le premier ministre me permettra-t-il alors de citer une autorité plus compétente et plus expérimentée sur le rôle de l'opposition, je veux dire lui-même. Le 27 octobre 1949, il s'est exprimé à Toronto en des termes qui devraient nous guider et nous inspirer. Ses paroles ont d'autant plus de force qu'elles viennent de quelqu'un dont nous n'attendons pas normalement une orientation ou une inspiration politique. Je cite un extrait de son discours à Toronto:

Si le Parlement doit demeurer une institution vivante, il faut que la loyale opposition de Sa Majesté joue son rôle sans crainte. Si elle s'acquitte de ses fonctions comme il faut, la sauvegarde de notre liberté est assurée. L'histoire nous enseigne que toujours la liberté périt lorsque la critique cesse. Celle-ci défend et maintient les droits des minorités contre les majorités. Elle doit se montrer vigilante devant toute oppression et tout empiètement injuste du cabinet sur les droits du peuple. Elle doit surveiller toutes les dépenses et empêcher tout gaspillage en signalant à l'opinion publique toute dépense inutile, ou plus grave encore. Elle trouve à redire; elle propose des amendements; elle pose des questions et obtient des renseignements; elle éveille, informe et façonne l'opinion publique par la parole et le vote. Elle doit analyser toute initiative gouvernementale et prévient ainsi les empiètements sur la procédure démocratique que le gouvernement aime à faire.

L'absence d'une opposition forte signifie un État à parti unique. Un État à parti unique signifie un cabinet tout-puissant.

Ce sont là des paroles très sages que le premier ministre a prononcées il y a quelques années lorsqu'il était dans l'opposition. Monsieur l'Orateur, notre devoir au Parlement est de faire de l'opposition et cela entraînera, à l'occasion, des mises aux voix à la Chambre. Nous n'oublions pas que nous sommes unis dans un désir sincère de servir notre patrie et que les liens qui nous rapprochent sous le signe de cet idéal sont beaucoup plus forts que les influences qui nous divisent en différents partis politiques. De l'opposition, considérée dans ses aspects quantitatif et constitutionnel, je ne saurais mieux dépeindre la situation actuelle qu'en citant les propos légendaires que Shakespeare fait dire à Henri V à la veille de la bataille d'Azincourt:

Nous les peu nombreux, mais cependant heureux, unis comme des frères.

Je conviens tout de suite, monsieur l'Orateur, qu'étant donné les circonstances où ces paroles ont été prononcées, l'analogie n'est pas tout à fait parfaite. Le roi Henri parlait de sa vaillante troupe à la veille d'une victoire décisive surprenante tandis que je parle de mon groupe après une défaite de caractère étonnamment décisif. J'ajouterai que cette défaite a eu la violence d'une explosion nucléaire, dont la retombée ne serait pas entièrement dissipée, mais le parti libéral n'en a pas moins gardé environ

deux millions et demi d'adhérents dans le pays.

Notre objectif sera donc d'ajouter à ce nombre chaque fois que l'occasion s'en présentera. Je reconnais qu'en ce moment d'autres l'emportent en nombre; à vrai dire, nous sommes presque encerclés. Le parti conservateur a pris du temps à obtenir l'importance numérique sans précédent qu'il a maintenant à la Chambre. Je dois pourtant avouer que, durant les longues années de disette, il n'a jamais perdu son courage, son espoir, son énergie. Sauf le premier ministre lui-même, à l'activité et aux réalisations électorales duquel je rends un hommage sincère mais plutôt mélancolique, personne, je crois, n'éprouverait plus de satisfaction et n'aurait droit à éprouver plus de satisfaction devant la situation actuelle de son parti que l'homme qui a mené ce parti avec tant de zèle patriotique, de détermination et de conviction sincère durant bien des années d'opposition. Je veux parler naturellement de l'actuel haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, mon honorable ami M. George Drew.

Bon nombre de collègues de mon propre parti, monsieur l'Orateur, qui étaient membres des législatures précédentes, ne sont pas revenus. Ils sont tombés en bordure de la route électorale. Ils nous manqueront certainement. Ils ont rendu au Canada de longues années de service efficace et dévoué, comme l'ont fait les membres d'autres groupements de l'opposition qui ne sont pas avec nous aujourd'hui.

Peut-être pourrais-je faire une mention spéciale de celui dont à la Chambre, à titre de chef du parti libéral, j'ai l'honneur et la responsabilité de chercher à prendre la place, le très honorable Louis St-Laurent. Nous l'admirons et le respectons, nous le ferons toujours d'ailleurs, comme l'un de nos grands citoyens, comme un homme dont l'apport au bien-être de son pays, fourni avec modestie, sincérité et abnégation, a été vraiment magnifique. Je songe au sacrifice qu'il a fait en entrant dans la vie publique, tout d'abord pour s'acquitter d'une tâche de temps de guerre, et à ce qu'il a accompli pour aider et unifier l'effort de guerre de cette époque. Je songe à l'initiative qu'il a prise en affrontant et en aidant à résoudre tant de problèmes d'après-guerre et en aidant à guider le Canada vers et durant la plus grande période d'expansion nationale de notre histoire. Je songe à la sage direction qu'il a donnée à la participation du Canada aux affaires internationales. Dans cette participation, il a toujours été guidé, avec une tranquille détermination, uniquement par des considérations d'inspiration canadienne. Mais il n'a